

Il faut souligner que le contenu de ce rapport ne préjuge en rien du cadre futur de la politique étrangère canadienne sur la Sierra Leone. Il ne s'agit pas d'un rapport du gouvernement du Canada, mais de celui d'un député qui, à titre personnel et avec l'aide du personnel des Affaires étrangères, et tenu par des délais très courts, a porté un regard neuf sur la crise actuelle en Sierra Leone. Si ce rapport permet au gouvernement canadien d'intensifier son assistance à ce pays dévasté, j'en serai naturellement très heureux, car la Sierra Leone a un besoin impérieux de notre aide.

David Pratt, député
Nepean-Carleton
Avril 1999